

Tableau N°1: Répartition de 180 100 euros (1 associations bénéficiaires)

N°	Discipline	DEMANDEUR	ANS 2023 attribué	ANS 2024 Montant demandé	ANS 2024 Propositions (2 ^{ème} rapport)
1	BADMINTON	Ligue Corse de Badminton		7 400	4 500
2	BASKET	Furiani Basket Club	4 500	14 050	4 500
3	BASKET	Ajaccio Basket Club	4 000	6 000	3 000
4	BASKET	Basket Ball Ghisonaccia	2 200	6 000	2 000
5	BOXE	Comité Régional de Boxe		12 000	3 000
6	CYCLISME (FFC)	Bonifacio Cyclo		2 000	1 000
7	ESCRIME	Cercle d'Escrime La Rapière		3 000	2 000
8	GOLF	GIGA Golf	14 800	18 000	3 000
9	HAND BALL	Handball Corte	3 300	6 000	2 800
10	HAND BALL	Hand Jeunesse Ile Rousse	9 600	32 286	2 800
11	MOTOCYCLISME	Vero Moto Club Corse	2 000	8 000	1 500
12	OLYMPIQUE	CROSC	150 000	300 000	150 000
				TOTAUX:	180 100

Tableau N°2: Répartition du reliquat de 21 400 euros (9 ligues ou comités)

N°	Discipline	DEMANDEUR	ANS 2023 attribué	ANS 2024 Montant demandé	ANS 2024 attribué (CPD juillet)	ANS 2024 Complément de subvention (2 ^{ème} rapport)
1	BASE BALL	LIGUE CORSE DE BASEBALL	3 000	5 000	3 000	2 000
2	BASKET	LIGUE CORSE DE BASKET	12 000	42 000	10 000	2 000
3	EQUITATION	COMITE REGIONAL CORSE D'EQUITATION	9 000	20 000	8 000	3 000
4	GYMNASTIQUE SPORTIVE	COMITE CORSE DE GYMNASTIQUE	9 400	23 738	9 400	2 000
5	MONTAGNE ESCALADE	LIGUE CORSE DE MONTAGNE ESCALADE	10 300	12 000	10 300	1700
6	TENNIS	LIGUE CORSE DE TENNIS	4 600	15 000	4 600	2 700
7	USEP	COMITE CORSE DU SUD USEP	8 000	11 500	6 000	2 000
8	USEP	COMITE HAUTE CORSE USEP	8 000	23 000	6 000	2 000
9	VOLLEY	LIGUE CORSE DE VOLLEY	13 700	34 575	14 000	4 000
					TOTAL:	21 400

Tableaux N°3 et N°4 : AAP "Grande Cause 2024" / 127 800 (26 structures bénéficiaires)

Tableau 3 (Programme 4512 "ANS")

N°	Discipline	Association	Objectifs	Public concerné (Situation de handicap, sédentaires, connaissant des difficultés d'accès à la pratique,...)	AAP "GC 2024" Montant demandé	AAP "GC 2024" Budget prévisionnel	AAP "GC 2024" Propositions
1	Aéronautique	Aéro -Club Bastia Saint Exupery	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	Personnes en situation de handicap	6 120	7 650	3 000
2	Basket	EFOB	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics jeunes	Tout public - 7 à 17 ans	12 040	13 540	10 800
3	Boxe	Boxing Club Ajaccien	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics jeunes	12 à 14 ans	7 560	11 950	7 560
4	Equitation	Poney Club A STAFFA	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics jeunes	Lycéens	5 800	11 700	5 800
5	Foot	SC Bocognano	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics jeunes	10 à 15 ans	8 000	10 438	6 400
6	Foot	Union Monticellu Santa Riparata (ex AS Santa Reparata)	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics jeunes	U 18	6 000	9 500	6 000

7	Gym	Association Gymnique de Balagne	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	3 à 9 ans (scolaire)	3 500	4 950	3 500
8	Hand Ball	GFCA Hand	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics jeunes	8 à 12 ans	4 960	6 200	4 960
9	Handi (FFSA)	Tous pour Chacun	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics sédentaires	Personnes en situation de handicap	10 750	32 580	10 750
10	Kick Boxing (FFKMDA)	Boxing Club de Corte	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics jeunes	Scolaire (CP-CM2)	3 000	3 225	2 500
11	Montagne Escalade	ASC du Niolu	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	Tout public (10 à 65 ans)	2 500	20 160	1 250
12	Multisports (UFOLEP)	CO de Porticcio	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	Tout public	5 500	11 250	5 500
13	Multisports (UFOLEP)	Comité Régional UFOLEP	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	Tout public éloigné de la pratique	4 500	9 250	4 500
14	Pétanque	Ajaccio Sport Pétanque	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	5 à 80 ans	4 000	4 600	3 600
15	Roller	Roller Hockey Club du Pays Ajaccien	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	Tout public (jeunes, féminines et seniors)	7 980	7 980	6 300
16	Taekwondo	Centre Taekwondo Bastia	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	Tout public	4 950	12 850	4 950

17	Triathlon	Corsica Triathlon Club d'Ajaccio	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics jeunes	Partenariat avec le collège Giovoni (néo pratiquants)	4 700	4 700	3 700
18	USEP	CD USEP 2B	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	6 à 10 ans Classes ULIS	4 880	7 350	4 880
19	Volley	Pays Ajaccien Sport Santé	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	Publics non intéressé par les structures traditionnelles	2 100	8 910	2 100
20	Volley	Rive Sud Volley	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics jeunes	6 à 14 ans	3 750	5 050	3 750
						TOTAL:	101 800

Tableau 4 (Programme 4514 "Aider le sport")

N°	Discipline	Association	Objectifs	Public concerné (Situation de handicap, sédentaires, connaissant des difficultés d'accès à la pratique,...)	AAP "GC 2024" Montant demandé	AAP "GC 2024" Budget prévisionnel	ANS 2024 AAP "Grande cause" Propositions
1	Canoë Kayak	Club Nautique Aleria Triathlon	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	Public féminin - 15/60 ans	3 000	3 900	3 000
2	Hand Ball	JS Bonifacio	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics jeunes	Scolaires	1 000	4 000	1 000
3	Multisports (FSCF)	Fit & Plus	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	Tout public	2 400	3 275	1 000
4	Multisports (sport pour tous)	Comité Territorial Sport Pour Tous	Promouvoir le sport et l'activité physique auprès des publics sédentaires	Adultes	10 000	19 000	10 000
5	Natation	Acqua Synchro Bastia	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	Tout public (13 à 45 ans), sédentaires, quartiers	10 000	10 000	8 000
6	Squash	Ligue Corse de Squash	Promouvoir le sport pour tous et le sport santé	40 et +	3 000	16 500	3 000
TOTAL:							26 000

**COMPTE-RENDU
DE LA COMMISSION TERRITORIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
DU SPORT EN CORSE**

Mardi 29 octobre 2024 (15h00) - Visio conférence

Etaient présents :

Membres de la commission territoriale pour le développement du sport en Corse, au titre de la Collectivité de Corse, présent(e)s ou représenté(e)s :

- **Mme Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA**, représentante du Président du Conseil exécutif de Corse.

Titulaire : M. François SORBA

Titulaire : M. Didier BICCHIERAY

Suppléant : Mme Paula MOSCA

M. Romain COLONNA absent. Pouvoir donné à M. SORBA.

Au titre du Comité Régional Olympique et Sportif de Corse, représentant le mouvement sportif :

Titulaire : M. Paul-André ACQUAVIVA

Titulaire : Mme Ghislaine ROUBY

Titulaire : M. Alain GOURDOL

Titulaire : Mme Pascale BENEDETTO-SPINOSI

Suppléant : M. Barthélémy CORNELI

Ainsi que M. Stéphane FILGIE désigné par le Président M. SANTONI pour le représenter.

Etaient également présent(e)s :

- **Mmes Isabelle FERRACCI et Vanessa BALDINI, M. Marc LE TALLEC** (Direction du Sport et de la Jeunesse-CdC), **M. René DEGIOANNI (DRAJES), Mme Stella ACQUAVIVA** (chargée de mission).

-
- La séance est ouverte par Mme Isabelle FERRACCI.

Lors de la première réunion de la CTDS le 2 juillet, dans le cadre de la ventilation des fonds territoriaux de l'Agence nationale du sport, 258 associations ont été soutenues dont certaines uniquement au titre d'un dispositif « emploi ».

- 44 Ligues, Comités régionaux et départementaux pour un total de 334 500 euros.
- 214 clubs pour un total de 762 500 euros.
dont
 - 17 emplois soutenus pour un total de 188 500 euros.
 - 4 emplois Campus soutenus pour un total de 48 000 euros
 - 4 emplois Socio-sportifs soutenus pour un total de 40 000 euros.
 - 8 associations soutenues dans le cadre de la « Prévention des noyades » pour un total de 33 100 euros.

COMPTE-RENDU
DE LA COMMISSION TERRITORIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
DU SPORT EN CORSE

Mardi 29 octobre 2024 (15h00) - Visio conférence

L'examen de 24 dossiers incomplets avait été reporté à une deuxième session, ainsi que l'instruction des réponses à l'appel à projet (AAP) « Grande cause nationale » (dont la date limite de réception des dossiers avait été fixée au 15 septembre).

Ces dossiers devaient être validés en CTDS prévue initialement le 24 septembre 2024.

À la demande du CROSC et suite à l'assemblée électorale du CROSC de début septembre, cette séance a été reportée à la date du 29 octobre, afin de permettre la désignation de nouveaux membres représentant le CROSC appelés à siéger à la CTDS.

Le CROSC n'ayant pas désigné ses nouveaux représentants à la date du 29 octobre 2024, il est proposé aux membres présents de tenir la séance en présence des membres du CROSC antérieurement désignés, également tous membres du nouveau comité directeur.

Cette disposition n'appelant pas de commentaires des présents et étant adoptée, Mme Ferracci rappelle toutefois que ce mois de décalage aura pour conséquence qu'aucun mandatement ne pourra être effectué sur l'année budgétaire 2024, la clôture budgétaire intervenant avant le passage en CPD prévu à la fin novembre.

I- Examen des dossiers reportés

Sur les 24 dossiers, dont l'instruction avait été reportée pour incomplétude ou vérification du dossier, 12 ont été ajournés : les justificatifs ne sont pas parvenus, ou la non-réception des dossiers a été confirmée par les vérifications informatiques demandées.

12 dossiers sont ainsi présentés, pour un total de **180 100 €**.

1 dossier, parmi ces 12, reste incomplet. Il est proposé de l'inclure à la répartition, sous réserve de présentation de ces documents dans les meilleurs délais.

Il est à noter qu'aucun versement ne pourra être réalisé dans l'intervalle. Les affectations seront faites en fin d'année 2024. Les mandatements en revanche ne pourront intervenir qu'en début d'année 2025.

La répartition est soumise au vote des membres de la commission :

10 votes « pour » - 1 « non-participation »

II- Ventilation du reliquat 2024

L'enveloppe ANS ayant été intégralement répartie, il est proposé de répartir les **21 400 €** de reliquat pour venir abonder le soutien aux 9 ligues et comités porteurs de projets de développement de leur pratique.

COMPTE-RENDU
DE LA COMMISSION TERRITORIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
DU SPORT EN CORSE

Mardi 29 octobre 2024 (15h00) - Visio conférence

Les membres du CROSC proposent une alternative à cette ventilation et émettent le vœu que le reliquat soit affecté aux CDOS de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse pour leur permettre un redémarrage de leurs activités et pour pouvoir fonctionner normalement.

Mme la Conseillère exécutive leur précise que ces comités départementaux n'ayant pas formulé de demande au titre de l'ANS, il est impossible d'envisager cette proposition.

La Direction des Sports ainsi que la DRAJES rejoignent cet avis.

Il est alors suggéré par Mme ROUBY que cette enveloppe soit allouée directement au CROSC, qui dans son dossier de demande ANS avait inclus les activités des deux CDOS, et qui pourrait de ce fait reventiler de son côté les 21 400 €. La Direction des Sports ainsi que la DRAJES alertent l'assemblée de l'impossibilité de reverser une subvention à une entité juridique distincte, et du risque que cela comporte.

Il est conseillé au CROSC d'accompagner, ainsi que cela est indiqué dans leur projet, le redémarrage des CDOS sur leur fonctionnement classique, la Direction des Sports se tenant à la disposition des deux CDOS pour accompagner leurs demandes pour 2025.

La Direction des Sports précise que, quelles que soient les dispositions envisagées par les porteurs de projets associatifs, la traçabilité et la justification des actions des différentes entités doit être rigoureuse.

Mme la Conseillère exécutive insiste sur les règles de prudence et d'égalité de traitement pour tous, et pour ce qui concerne le fait d'abonder la subvention ANS 2024 proposée pour le CROSC, alerte sur le risque pour les membres du CROSC d'être considérés sur cette suggestion comme « juges et parties ».

Mme ROUBY tient à signaler que cette situation est le fait de la loi de 2002 et qu'elle ne peut pas être reprochée au CROSC.

La répartition initialement proposée est soumise au vote des membres de la commission et obtient :

6 votes « pour » - 1 vote « contre » - 3 « abstentions » - 1 « non-participation »

III - Appel à projets « Grande Cause 2024 »

La promotion de l'activité physique et sportive a été décrétée « Grande Cause Nationale 2024 » pour, d'une part profiter des JOP 2024 et mettre le sport et ses bienfaits au cœur de la société, et, d'autre part, répondre à une urgence sanitaire et adopter des modes de vie moins sédentaires, plus actifs, a fortiori dans un contexte d'addiction toujours plus forte aux écrans.

COMPTE-RENDU
DE LA COMMISSION TERRITORIALE POUR LE DEVELOPPEMENT
DU SPORT EN CORSE

Mardi 29 octobre 2024 (15h00) - Visio conférence

L'enveloppe fléchée de 127 800 euros a permis de lancer un appel à projets dont la date limite de remise des projets était fixée au 15 septembre.

Les critères d'appréciation des projets ont été les suivants :

- Publics concernés : les projets concernant les publics les plus éloignés de la pratique (public en situation de handicap, publics sédentaires, public connaissant des difficultés d'accès à la pratique...) ont été bonifiés.
- Lieu de réalisation du projet : les zones rurales et ultra rurales ont été valorisées, ainsi que les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Activités proposées : les projets favorisant les pratiques libres, dans des espaces et sites de nature ou pouvant se pratiquer facilement et avec peu de matériel ont été favorisés.
- Langue corse et patrimoine : une attention particulière a été apportée aux projets favorisant la pratique de la langue corse et la découverte du patrimoine naturel et culture.
- Égalité femmes-hommes : les projets mettant à l'honneur la pratique des femmes et jeunes filles ont également été valorisés.

37 projets ont été reçus et il est proposé, suite à l'instruction, une répartition de l'enveloppe au bénéfice de 26 projets.

Mme la Conseillère exécutive remercie les agents de la Direction des Sports pour le travail accompli et constate une belle réussite pour ce premier appel à projets.

Le tableau de répartition est ensuite soumis au vote des membres de la commission :

9 votes « pour » - 2 « non-participation »

Les débats étant terminés, Mme la Conseillère exécutive indique que les individualisations interviendront fin 2024 et les mandatements début 2025.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 16h20.